



PROCÈS-VERBAL

COMITE SYNDICAL
Séance du 04.07.2023

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 6

Votants : 9

L'an deux mille vingt-trois, le 04 juillet, les membres du Comité syndical se sont réunis en séance publique dans la salle du Temps Libre en commune de Lamanon sur convocation en date du 29 juin 2023.

Présents : ADRAGNA Sandrine, BRONDOLIN Christian, CHANU Jessica, FAURE Nathalie, GRANGE Philippe, INSERGUET Thierry, NERVI Christian, PIOTR Fanny et WIGT Yves.

Absents excusés : AZARD Emmanuelle, GENTE Hélène, GUEZOU Eric, GUY Ghislaine et REYBAUD Anne.

Procurations : GENTE Hélène à BRONDOLIN Christian.

Secrétaire de séance : Madame Fanny PIOTR est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT.

Monsieur GRANGE Philippe, Président, annonce que la séance du Comité Syndical est ouverte à 18h30 et vérifie que le quorum est atteint.

Madame PIOTR Fanny ne peut pas prendre part aux votes car suppléante.

Le procès-verbal de la séance du 23 mai 2023 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Président précise que la séance va débiter avec la présentation du comité de pilotage du LAEP qui a eu lieu le 16 juin dernier et laisse la parole à Madame LASSO, Directrice du SIVU, pour commenter le bilan 2022 ainsi que les perspectives 2023 avec l'impact de l'itinérance mise en place dans les communes.

Elle indique qu'une progression du nombre d'enfants accueillis est à noter sur la commune de Malmormort depuis 2021. Les chiffres montrent également qu'une forte augmentation est constatée sur l'année 2023 puisque les chiffres du 1^{er} semestre de l'année sont doublés par rapport à l'année précédente.

Elle indique également qu'une belle progression est en cours sur l'itinérance mise en place depuis 2022.

Monsieur BRONDOLIN demande si beaucoup de familles viennent sur plusieurs lieux.

Il lui est répondu que oui car ces ateliers permettent de créer du lien avec un véritable réseau de soutien pour sortir les familles de l'isolement.

Monsieur INSERGUET indique que ce réseau va au-delà du territoire du SIVU puisque le bilan montre que des familles de Sénas et d'Eyguières ont participé aux séances.

Madame LASSO précise que les communes vont être sollicitées par l'association Vivons Ensemble pour développer la communication autour de l'itinérance.

Arrivée de Madame CHANU.

Madame LASSO indique qu'un travail doit être mené pour établir un calendrier de septembre à juillet prochain. L'association propose 2 possibilités : itinérance proposée par cycles entre

vacances scolaires par commune (mais cela crée un déséquilibre) ou itinérance proposée sur 2 mois pleins par commune.

Monsieur INSERGUET soulève le besoin de vérifier avec les communes la disponibilité des salles avant d'arrêter le calendrier.

Monsieur BRONDOLIN propose que les communes indiquent leur disponibilité directement à l'association Vivons Ensemble.

Madame FAURE propose que toutes les communes tournent sur chaque mois.

Cette proposition est validée. L'ordre retenu est le suivant : Charleval, Alleins, Vernègues et Lamanon.

Madame FAURE interroge sur les 4 000 € de subventions du SIVU notés sur le bilan du LAEP alors que le rapport présenté ce soir à ce sujet indique une subvention de 2 500 €.

Monsieur le Président qui répond que les explications vont être apportées lors de la présentation du rapport.

Rapport N°1 : Attribution d'une subvention au profit du LAEP « Les Matins Câlines » pour l'année 2023

Monsieur le Président indique que, sur les années précédentes, la subvention accordée par le SIVU Collines Durance au LAEP « Les Matins Câlines » était de 1 000 € pour un jour d'accueil par semaine.

En 2022, lors de la mise en place du deuxième jour d'accueil en itinérance, cette subvention a été revue avec une augmentation de 1 333 €. Le montant de la subvention a donc été portée à 2 333 € pour l'année 2022.

Monsieur le Président explique que la subvention de 1 000 € accordée initialement pour 1 jour doit être doublée pour 2 jours d'accueil soit 2 000 € auxquels sont rajoutés 500 € pour l'itinérance (organisation/déplacements).

Ainsi, il est donc proposé de leur attribuer une subvention de 2 500 € pour l'année 2023.

Monsieur le Président précise qu'il doit rencontrer prochainement la Présidente de l'association pour faire le point et, qu'en fonction de leurs échanges, un complément pourra être prévu sur le 2^{ème} semestre de l'année.

Vote à l'unanimité.

Rapport N°2 : Adhésion au service Urgence Cyber région Sud

Monsieur le Président indique que la région Sud propose une adhésion gratuite aux entreprises et collectivités pour assurer un support dans le domaine de la cybersécurité.

Il rappelle que ce sujet est très important et qu'il est tout à fait d'actualité en ce moment.

Vote à l'unanimité.

Questions diverses

1/ Présentation de la commission Cytises :

Monsieur le Président rappelle que la première séance de la commission s'est déroulée le 19 juin dernier. Il laisse la parole aux techniciens du SIVU pour présenter le power point préparé pour l'occasion intitulé « d'hier à aujourd'hui vers demain ».

Madame CHIAPELLO prend la parole pour expliquer l'historique du centre de vacances « Les Cytises » et des activités proposées par les différentes administrations qui en ont eu la gérance depuis son acquisition.

Elle laisse la parole à Madame FOURNERON et à Monsieur VAMPOUILLE pour expliquer les propositions faites et soumises à validation du Comité Syndical pour le développement du centre.

Madame FOURNERON explique les nouveautés proposées à compter de la rentrée 2023 :

- Des séjours enfants avec de nouveaux thèmes,
- Des formations BAFA,
- Des colos apprenantes,
- De nouvelles formules pour les classes de découvertes.

Elle précise que sur 2024 sont prévus : 10 séjours d'une durée de 5 jours et 1 séjour d'une durée de 10 jours, 2 sessions de formation BAFA (niveau B1 et B3) et 8 week-ends familles/amis avec thématiques (ex : country, champignons, randonnée...).

Elle laisse la parole à Monsieur VAMPOUILLE pour expliquer les nouvelles formules des classes transplantées.

Celui-ci explique que les classes seront toutes déclinées avec un socle commune lié à la découverte du milieu montagnard. Il précise ensuite que ce socle commun sera associé à la demande avec une thématique. Plusieurs thèmes seront proposés aux enseignants en fonction des niveaux : transhumance, astronomie, musique, cycle de l'eau, géologie et ski alpin (uniquement sur les mois de janvier et février).

Madame FAURE demande comment sera faite la communication auprès des enseignants.

Madame CHIAPELLO lui indique que la communication doit être retravaillée en interne et que de nouvelles plaquettes seront distribuées aux enseignants dans les établissements scolaires. Elle demande aux Elus la possibilité d'intégrer les conseils d'école pour pouvoir venir présenter de vive voix les nouvelles formules de classe de découverte.

Monsieur BRONDOLIN propose d'associer les techniciens du SIVU à la journée des associations prévues à la rentrée pour faire connaître les différentes formules proposées.

Les élus indiquent les dates retenues pour l'organisation de ces événements dans leurs communes respectives :

- Alleins : le 02 septembre au matin,
- Charleval : le 02 septembre au matin,
- Mallemort : le 09 septembre (horaires à confirmer),

- Lamanon : le 09 septembre de 12h à 17h,
- Vernègues : le 02 septembre (horaires à confirmer).

Madame FOURNERON précise que les nouveautés proposées devront ainsi impliquer de revoir la tarification des séjours, des classes de découvertes et de créer une tarification spécifique pour les week-ends familles/amis. L'exemple de la commune de Sénas proposant ce type de séjour est donné : 55€ par adulte et 35€ par enfant (hors transport).

Elle laisse la parole à Madame CHIAPELLO qui clôture la présentation du document par focus sur le développement prévu sur le centre de vacances « Les Cytises ».

Elle indique qu'une vente de souvenirs (porte-clés, peluches, stylos...) est à l'étude sur le centre pour permettre aux enfants d'acquérir des souvenirs durant leur séjour.

Elle précise également que la recherche de financements se poursuit avec la CTG et que d'autres pistes telles que les fondations et mécénats sont à l'étude.

Enfin, elle précise que la communication va être développée sur le centre avec la création d'un nouveau logo et la conception de nouvelles plaquettes de communication à destination des usagers.

Monsieur INSERGUET demande si le calendrier prévisionnel proposé est lié à des contraintes techniques au niveau du SIVU.

Il lui est répondu que le directeur du centre de vacances est annualisé sur 1 607 heures et qu'il ne peut pas aller au-delà.

Madame FAURE demande si la possibilité d'organiser des séjours avec retour le samedi matin du premier séjour et départ du second le samedi après-midi a été envisagé.

Il lui est répondu que oui mais que des trajets allers-retours sur les samedis sont compliqués pour la circulation. De plus, la réglementation interdit le transport d'enfants sur le premier week-end de chassé-croisé du mois d'août.

Monsieur INSERGUET demande comment va être présenté le planning prévisionnel lors de la journée des associations.

Il lui est répondu que ce planning n'est pas figé et que les équipes pourront le faire évoluer en fonction des demandes.

Madame FAURE demande si le centre peut accueillir un groupe pour le réveillon.

Il lui est répondu que le centre n'est pas ouvert sur cette période en raison des congés du personnel.

Madame FAURE quitte la séance.

2/ Organigramme du SIVU Collines Durance :

Monsieur le Président présente l'organigramme réactualisé du SIVU en tenant compte des spécificités du poste de Madame CHIAPELLO liés à la Convention Territoriale Globale (CTG) Alpilles Durance signée avec la CAF.

Il précise que le poste de Madame CHIAPELLO, chef de projets CTG, correspondant à 1ETP est désormais rattaché directement à la Présidence du SIVU.

3/ Soutien scolaire dans les communes :

Monsieur INSERGUET interroge les autres communes pour savoir si ces dernières ont été sollicitées pour du soutien scolaire. Il indique que sur la commune de Lamanon, du soutien scolaire est organisé par l'Education Nationale, le matin pendant les petites vacances scolaires.

Il s'interroge sur l'articulation de ce soutien pour les enfants fréquentant l'ALSH.

Madame CHANU lui indique que la situation s'est déjà présentée sur Vernègues mais que les parents devaient choisir entre le soutien ou l'accueil de loisirs.

Il est proposé à Monsieur INSERGUET de revenir vers le SIVU à la rentrée avec le nombre d'enfants qui pourraient être concernés par ce soutien.

Compte-rendu des délégations

Prochain comité :

Mardi 26 septembre 2023 à Vernègues.

Fin de la séance à 20h25.

La Secrétaire de Séance
Fanny PIOTR



Le Président
Philippe GRANGE

